

Paris, le 20 avril 2023,

## **Palmarès du prix départemental de l'Éducation citoyenne 2023**

Le jury du prix départemental de l'Éducation citoyenne s'est tenu le 11 avril 2023, à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis.

### **Résultats :**

#### **1<sup>er</sup> Prix de l'éducation citoyenne – catégorie « école »**

Le lauréat du prix départemental de l'éducation citoyenne 2023, qui fera l'objet d'une candidature nationale à l'ANMONM, est :

- **L'école élémentaire Paul Langevin à Bagnolet (classes de CM2 de monsieur Yacine Bouazni).**

Le jury a souhaité discerner une mention « reconnaissance » à deux autres candidatures :

- L'école élémentaire Robespierre de Saint-Denis (toutes les classes).
- L'école élémentaire Aimé Césaire de Saint-Denis (toutes les classes).
- L'école élémentaire Anatole France de Sevran (toutes les classes).

#### **1<sup>er</sup> Prix de l'éducation citoyenne – catégorie « collège »**

Le lauréat du prix départemental de l'éducation citoyenne 2023, qui fera l'objet d'une candidature nationale à l'ANMONM, est :

- **Le collège Joliot Curie à Stains (projet des élèves de 5<sup>ème</sup> de monsieur Fabien Pontagnier) et de l'école élémentaire Guillaume Apollinaire de Stains (élèves de CE2 de madame Karima Bouhatmi)**

Le jury a souhaité discerner **une mention « Mémoire »** au projet de

- **L'école élémentaire Jean Macé de Pavillons-sous-Bois (élèves de la classe de CM2 de monsieur Cyril Forget).**

La présidente de l'Association Nationale des Membres  
de l'Ordre National du Mérite,  
section de la Seine-Saint-Denis

Martine Lagorsse